



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 10 JUILLET 2019

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2019-099 / 7-2-6

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 4 juillet 2019, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 24 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, A. BLANCANEUX, A. COLLIN, J. COUTURIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, A. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, B. SARRAT, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, D. ZAMBON.

Représentés : M. CHASSON, M. DE JAHAM, A. FAVIER, J. FORTE, R. MAZZILLI, J. ROBERT, C. STELLA.

Absents : N. CHARLETY, J. VIAL.

Le secrétaire de séance désigné est Nicolas TAMBORINI.

OBJET : FINANCES / TARIFS DES SERVICES ET PRESTATIONS : Education - Enfance - Ludothèque - Tarifs 2019-2020

Rapporteur : Yves Allardin

EXPOSE : La ludothèque a pour objectif principal de favoriser la pratique du jeu pour faire reconnaître son importance, tant son rôle éducatif, que son rôle social et culturel. Elle s'adresse à tous les âges. Comme chaque année, il convient d'actualiser les tarifs au 1er septembre 2019.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances et Administration générale du 1^{er} juillet 2019,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'augmenter chaque catégorie de 1,50 % à compter du 1^{er} septembre 2019.
- D'ajouter des lignes supplémentaires pour les assistant(e)s maternelles, les enseignants, les services ville et le prêt des grands jeux.

TARIFS	ABONNES DE VOIRON	ABONNES EXTÉRIEURS
	2019	2019
Individuel	6.80 €	8.95 €
Famille (à partir de 2 personnes)	13.45 €	19.05 €
Étudiants moins de 25 ans	Gratuit	6.80 €
Carte Voiron Tous	Gratuit	-
Bénéficiaires du R.S.A. (ancien RMI)	Gratuit	6.80 €
Collectivité, association etc ..	56,20 €	84 €
Prêt de jeux pour une manifestation	56,20 €	84 €
Assistant(e)s maternelles pour 5 jeux	13.45 €	19.05 €
Enseignants	Gratuit	Gratuit
Service ville	Gratuit	Gratuit
Prêt grands jeux et jeux en bois	5€/ jeu	7€/ jeu

- De poursuivre les abonnements annuels (de date à date).
- De continuer le versement d'une caution de 300 € pour les collectivités et les associations lors des prêts de jeux.
- De poursuivre la gratuité pour l'utilisation des jeux sur place dans la limite de la capacité d'accueil (30 personnes dans la salle principale et 10 dans la salle des adolescents)
- D'augmenter les pénalités suivantes :

TARIFS	VOIRON ET EXTÉRIEURS
	2019
Pénalités par jeu cassé, abîmé ou rendu avec des pièces détachées manquantes	1,10 € par pièce
Pénalités par jeu, pour retard de restitution (1 relance par écrit)	2,20 € par semaine de retard
Non restitution du jeu	Prix du jeu

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE** par **29 voix POUR - 2 ABSTENTIONS** (A. GERVASI, R. REVIL)
 AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
 registre des délibérations
 Acte certifié exécutoire depuis
 son dépôt en préfecture.

Le Maire de VOIRON,


 Julien POLAT

